

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article500>

La Libre Pensée sur France Culture

- émissions de France-Culture - 2010 -



Publication date: vendredi 16 avril 2010

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

[rouge]EMISSION DU DIMANCHE 10 AVRIL 2010[/rouge]

Aujourd'hui, au micro, Evelyne SALAMERO, journaliste et Présidente de la Fédération Départementale de la Libre Pensée de Paris,

Et Marc BLONDEL, Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée.

Nous allons, pour cette émission, pratiquer de manière différente à nos habitudes.

En général, nous demandons à l'un de nos adhérents, libre penseur, de traiter d'un sujet particulier faisant l'objet d'une étude attentive soit sur le plan professionnel, soit sur le plan pédagogique lorsqu'il s'agit d'enseignants, soit simplement parce que l'intéressé s'est spécialisé, par enrichissement intellectuel et qu'il est reconnu comme compétent.

Aujourd'hui, nous allons commenter quelques sujets pour lesquels la Fédération Nationale de la Libre Pensée a marqué de l'intérêt.

Commençons par la burqa ou plus exactement le port du voile intégral. La position de la libre pensée exprimée lors de la commission parlementaire, a fait pour le moins jaser dans les milieux laïques.

Notre approche a été dictée par deux analyses de base dirons-nous :

1/ - Le port ou l'interdiction d'un vêtement, quel qu'il soit, doit-il être de la compétence de la législation ?

2/ - Pourquoi ce dossier fait-il l'objet d'une sensibilisation médiatique et publique aussi importante ? Peut-on ou doit-on le rapprocher du débat sur l'identité nationale ?

Etant entendu que, par principe et par action, la libre pensée est contre la burqa dans la limite où elle serait l'expression d'une soumission à un homme ou à une religion et, disons le tout net, parce que nous ne sommes pas insensibles au sourire féminin.

Mais, en l'occurrence, les mêmes qui prétextent de l'égalité des sexes n'ont pas hésité, devant nos observations sur les risques de séquestration des femmes voilées, de s'écrier « mais tant mieux, qu'ils les gardent ».

Que dire enfin de leur silence lorsque nous avons fait remarquer que le port de ce vêtement ferait de celle qui s'en accoutre une délinquante, de facto.

Nous avons eu le droit au procès d'intention pour délit de non fascies, notamment pour satisfaire les besoins de la vidéo surveillance. Cela devient une surveillance de tous les instants. Le citoyen a le sentiment d'être radiographié en permanence, nous sommes en plein big brother, sauf si les dames voilées fréquentent les Champs Elysées et qu'elles font d'onéreuses acquisitions.

Nous avons donc indiqué qu'une législation particulière serait attentatoire à la liberté individuelle. En République, et surtout une République ayant pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité, le droit doit garantir ces libertés et non développer des contraintes.

La commission a rendu une conclusion de 25 points. A la lecture de cette conclusion, penses-tu que nous ayons été entendus ?

Cette conclusion est une proposition qui, d'ailleurs, a servi à la consultation du Conseil d'Etat. Si apparemment nous en sommes revenus à une certaine réserve, nous ne sommes toujours pas assurés de l'avenir.

Mais, nous ne pouvons ignorer que parmi les recommandations il y a la sollicitation et l'aide sous entendu, aux organisations islamistes pour qu'elles soient porteuses de recommandations anti burqa voire qu'elles se gendarment pour en contester (comment ? cela reste à inventer) le port.

Quoi que l'on puisse penser, cette délégation est dangereuse car elle initie une forme de communautarisme. L'identification à travers la religion c'est l'inverse de la citoyenneté.

Mais le plus caractéristique, se place dans les propositions terminales, laissant supposer l'importance ou l'hésitation. Celles-ci recommandent le contournement de la loi de 1905 et autorisent le financement des cultes, y compris le culte musulman. On se demande si tous cela n'a pas été mené et diligenté pour terminer sur cette proposition. Cela signifie que ceux qui sont violemment contre le port de la burqa, par compensation, sont prêts à faire financer, par les collectivités publiques, la construction de mosquées.

Au passage, j'indique que, sur nos plaintes, nous venons, à CERGY dans le Val-d'Oise, à TOURNON dans l'Ardèche et MONTE LIMAR dans la Drôme de faire casser des décisions de financement public de mosquées.

Mais, la burqa n'est-elle pas qu'un épiphénomène ? Que pense la Libre Pensée du débat sur l'identité nationale ?

Nous avons refusé de participer à ce qu'il faut bien appeler une mascarade.

Au risque de provoquer, je dirai que l'identité nationale ne se définit pas. Il ne s'agit ni d'Etat civil, ni de sang, ni du sol, l'identité nationale s'acquière par un acte volontaire. Sont français ceux qui se sentent français.

En 1938, pratiquement 500.000 espagnols se sont réfugiés en France pour échapper à Franco. Ils se sont bien souvent sédentarisés. On ne compte plus les LOPEZ, RODRIGUEZ qui sont devenus de bons citoyens. Certains se sont battus, officiellement voire clandestinement, pour la France. Lorsque maintenant ils retournent, ou leurs enfants, en vacances en Espagne, on les appelle « el francés ».

Au fait, SALAMERO ca ne sent pas un petit peu les remblas de Barcelone ?

Même plus : ça sent aussi l'Aragon, la terre rouge de Castille et Madrid !

Et tu te sens bien française ?

Ah oui tout à fait !

Et soyons plus nets encore.

Lorsque j'étais jeune, l'équipe de France de foot ball avait comme titulaires KOPA (Kopaszewski), WINIESKI, qui étaient d'origine polonaise, tout comme STABLINSKI, cycliste qui fut champion du monde, et qui porteront fort et haut le drapeau tricolore.

Je ne veux pas pousser le raisonnement trop loin, mais si je ne me trompe pas notre Président n'est-il pas le fils d'un immigré hongrois ?!

Comment et pourquoi alors avoir initié un débat de cette nature ? Pour le monde du travail l'égalité se trouve dans l'obligation de travailler pour vivre.

Ce débat aura pour effet de réveiller les réactions xénophobes et la peur de l'étranger. Tu sais, l'étranger « celui que l'on ne connaît point ».

La libre pensée s'est donc mobilisée sur ces questions qui ont eu un écho national, mais le problème n'est-il pas plus important, n'a-t-il pas des retombées internationales ?

La Fédération Nationale de la Libre Pensée est adhérente à l'IHEU qui rassemble de nombreuses organisations humanistes avec lesquelles nous partageons notamment les objectifs de paix dans le monde. Nos travaux communs et nos échanges ont permis de constater que, conformément à ce qu'Anatole France déclarait « on croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels », les principaux conflits ont pour objet de régler les problèmes économiques, politiques et sociaux et chacun l'aura compris, les exemples le confirment, l'expression à travers les religions conduisent obligatoirement à des conflits.

Dans cet état d'esprit nous envisageons pour 2011 à OSLO la création d'une Internationale de la libre pensée, pour accompagner cette démarche et renouer avec l'Internationale de la Libre Pensée de 1904.

Nous aurons l'occasion de préciser tout cela dans l'une de nos prochaines émissions, mais quels sont les objectifs prochains de la libre pensée ?

Deux initiatives importantes : [rouge]le 19 juin 2010[/rouge], Place Dorée, nous organisons une manifestation à l'occasion du 50ème anniversaire du serment de Vincennes. Je rappelle que celui-ci, effectué devant plus de 300.000 participants, était un engagement à combattre la loi Debré qui prônait l'égalité entre l'enseignement public et privé. Il rendait ainsi public l'enseignement privé.

Ce serment, outre les principes de laïcité, reprenait la formule : A l'école publique fonds publics, à l'école privée fonds privés.

On ne peut que constater que cet engagement fut ignoré voire violé par les gouvernements successifs et que, progressivement, avec l'aide des élus dits républicains, l'enseignement privé a bénéficié de la manne publique. Bien mieux, maintenant il intervient dans l'enseignement lui-même et le dernier accord KOUCHNER/VATICAN ne fait que développer les risques de confusion. C'est pourquoi le serment et l'engagement qui en découle restent d'actualité.

La seconde initiative : à l'occasion des anniversaires de l'exécution du Chevalier de la Barre, de la Fête de la Fédération, de la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique du Nord, de la création du Comité International de Liaison des Athées et des Libres penseurs, lors du congrès mondial de la Libre Pensée, le 4 juillet 2005, et de l'annonce de l'appel solennel pour la constitution de l'association Internationale de la libre Pensée, le groupe La Barre d'Abbeville, la fédération de la Somme de la Libre Pensée et la Fédération nationale de la Libre Pensée vous appellent à participer à un rassemblement le [rouge]4 juillet 2010, à Abbeville.[/rouge]

Peux-tu nous parler maintenant du prochain congrès de la Fédération Nationale Libre Pensée ?

Nous le tiendrons à ARTIGUES, en Gironde, à la Maison de la Promotion Sociale, du 8 au 10 juillet. Les fédérations départementales et groupes seront représentés et nous traiterons de nombreux sujets et du travail de nos commissions permanentes.

Nous recevrons à cette occasion des délégations d'organisations françaises et étrangères amies avec lesquelles nous entretenons des relations de fraternité et nous provoquerons une rencontre internationale des jeunes libres penseurs.

D'ores et déjà des jeunes libres penseurs polonais et français réunis à CRACOVIE en février ont soumis un projet de déclaration dont Evelyne va vous lire quelques extraits :

« Une idée fausse très répandue affirme que, du fait du consumérisme, la jeunesse d'aujourd'hui n'a pas de valeurs éthiques ou philosophiques, et donc qu'elle a besoin de formes extérieures de spiritualité et de préceptes moraux, en d'autres termes que la jeunesse des temps modernes a besoin de religion. En tant que Libres Penseurs, nous voudrions affirmer notre désaccord avec ce point de vue partial. Comme les jeunes de toutes les périodes précédentes, ce à quoi nous aspirons, c'est la liberté individuelle, et en particulier la liberté de pensée.

La liberté n'est pas le privilège d'un groupe en particulier, mais le droit naturel de chaque être humain, quels que soient ses revenus, sa nationalité ou sa croyance. Toutefois, malgré le fait que la liberté est un droit inné de l'Homme, la plupart des gens sont opprimés sous bien des formes. Il faut donc se battre pour la liberté et pour son maintien sous la forme d'une loi positive dans tous les états du monde. Sans la sauvegarde de la liberté, ce que nous considérons comme l'humanité se perdra sous différentes formes d'esclavage, jusqu'à l'asservissement de la pensée rationnelle. Par nos actions, nous voudrions rappeler au monde qu'on doit se battre pour la liberté et qu'on ne l'obtient pas sans efforts.

La liberté de conscience est l'un des premiers aspects de la liberté. Elle est également inséparable de la liberté d'expression et de la liberté religieuse. Elle ne peut être établie que si les états n'institutionnalisent, ne reconnaissent ni ne financent aucune forme de religion. »

Comme vous pouvez le constater, voilà des principes généraux qui sont ceux de la Fédération Nationale de la Libre Pensée. Et je me félicite qu'il est été possible que des militants polonais, donc dans un pays d'influence catholique, soient les premiers à demander tout simplement la séparation des Eglises et de l'Etat.

La fédération nationale de la libre pensée va continuer son travail et son combat pour réaliser ces principes et en faire une réalité.

Merci